

# Collecte robotisée des ordures ménagères : Une solution d'avenir pour le territoire

Depuis le 15 mars 2010 et à titre expérimental, la collecte des bacs d'ordures ménagères de la commune de Boismé s'effectue grâce à un nouveau véhicule, équipé d'un système de préhension latérale robotisée.

## QU'EST-CE QUE LA COLLECTE ROBOTISÉE ?

Cette collecte ne nécessite plus d'agent à l'arrière du camion de collecte. Le chauffeur commande un bras mécanique latéral, depuis sa cabine à l'aide de caméras. Ainsi, il saisit et vide les bacs dans une trappe au dessus du camion.

## LES AVANTAGES DE CE SYSTÈME...

- Une meilleure hygiène : permet d'éviter tout problème d'insalubrité publique (plus de sacs ni sur les trottoirs, ni à l'arrière du camion)
- Des collectes plus sécurisées : diminution des risques d'accidents
- Un meilleur rendement : réduction à terme des coûts de collecte

## LES CONSIGNES À RESPECTER POUR FACILITER LA COLLECTE DANS LE BOURG...

- Laisser un espace de 80 cm de chaque côté de la poubelle
- Placer la poubelle le long de la route, au bord du trottoir, avec l'ouverture face à la route sur le marquage au sol prévu à cet effet
- Ne pas positionner sa poubelle près d'une voiture, d'un arbre ou de tout autre obstacle...
- Ne plus déposer de sacs en dehors de sa poubelle sur le sol

## ET LES ECARTS...

Certains points de regroupement dans les écarts pourront être déplacés sur la droite du camion. Comme avec les bacs individuels, il est impératif de déposer les sacs d'ordures ménagères à l'intérieur des bacs.

*Les foyers équipés de bacs individuels pour les ordures ménagères ont été visités au mois de Juin. Si vous étiez absents à ce moment là et si vous souhaitez des informations supplémentaires sur ce nouveau service, n'hésitez pas à contacter le service « Gestion des Déchets » du Syndicat du Val de Loire au 05.49.81.15.15.*



### INFORMATION PRATIQUE :

Le jour de collecte ne change pas.  
En revanche, il est impératif de sortir  
son bac pour 20h, le Dimanche soir.